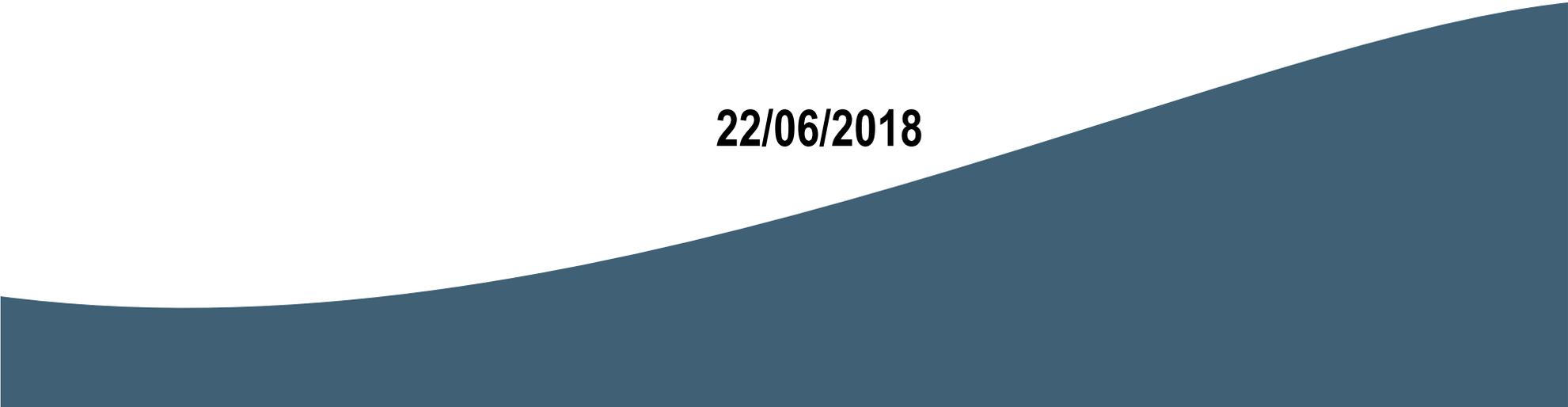


**CRHH Hauts de France
Commission spécialisée copropriétés**

Actualités de l'Anah

22/06/2018

A large, dark blue, wavy shape that starts from the left edge and curves upwards towards the right, occupying the bottom portion of the page.

La prévention et le redressement des copropriétés, une priorité d'intervention

■ Des objectifs 2018 nationaux importants

- Habiter Mieux copropriétés : 10 000 logements
- Copropriétés en difficulté : 15 000 logements

■ Les objectifs de la région Hauts de France

- Habiter Mieux copropriétés : 230 logements
 - 1 copropriété de 75 logts financée dans l'Oise
- Copropriétés en difficulté : 483 logements

■ Une priorité d'intervention qui s'inscrit dans les politiques territoriales

- Nouveau programme de renouvellement urbain NPNRU
- Programme Action Cœur de ville

Le nouveau programme de renouvellement urbain NPNRU

■ Phase de préfiguration

- Prise en compte systématique de l'état du parc en copropriétés
- Connaissance du parc de copropriétés
- Accompagnement aux premières difficultés par des dispositifs préventifs

■ Phase de contractualisation

- Mise en place des dispositifs d'accompagnement adaptés aux fragilités des copropriétés

■ Assouplissement apporté pour l'éligibilité à Habiter Mieux copropriétés en NPNRU

- Diversité résidentielle apportée par le parc de logements en copropriétés
- Anticiper des potentiels effets de concurrence avec les constructions neuves
- Fragilité définie par un diagnostic de la copropriété (suppression du critère d'impayés)

Le programme Action Cœur de Ville

■ **Anah: 1,2 milliards d'euros sur 5 ans**

■ **Accompagnement des copropriétés**

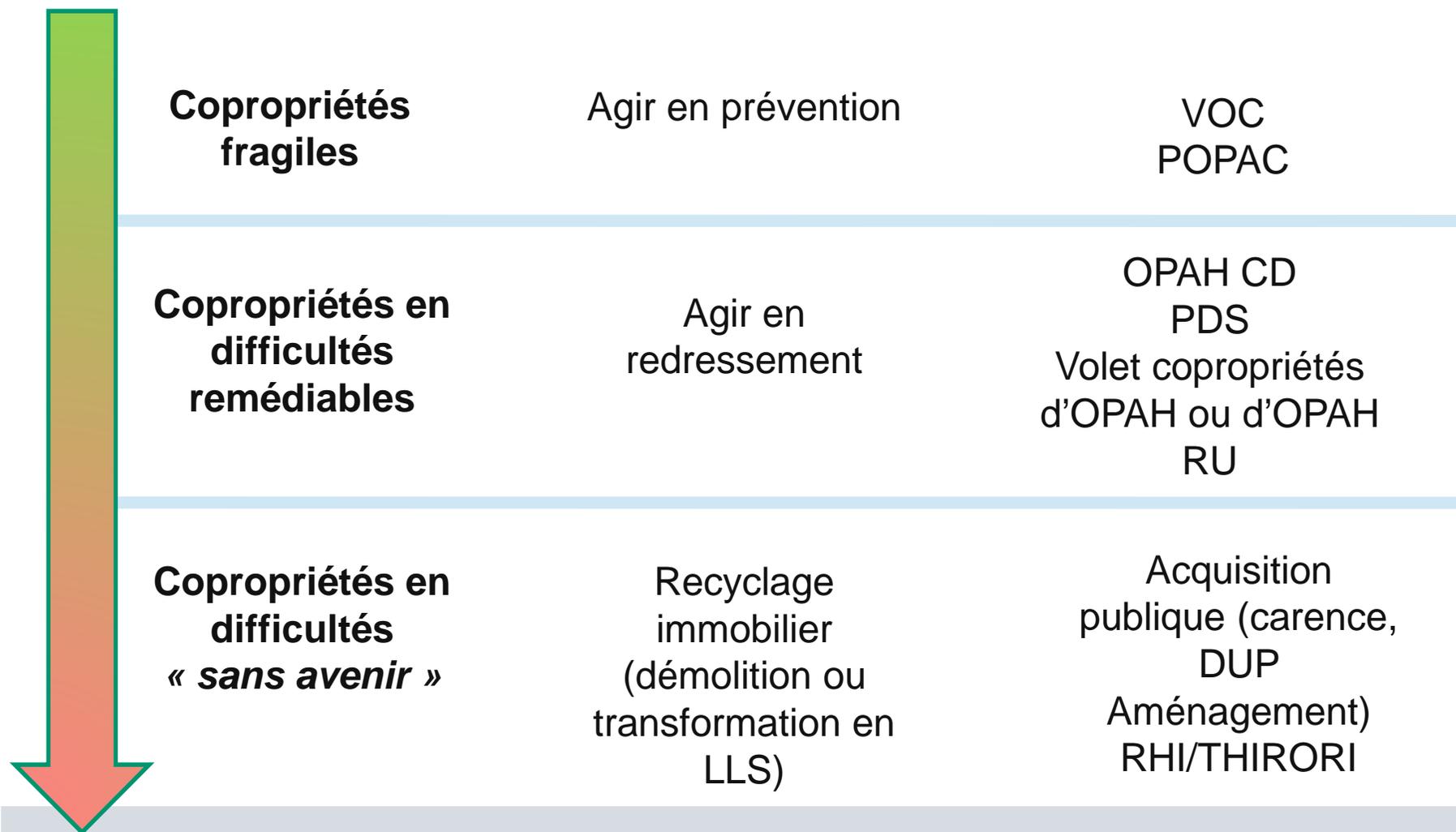
- Dans le centre ville: copropriétés de petite taille (moins de 11 logements)
 - Présence de copropriétés désorganisées
 - Articulation avec la destination du RDC (commerces, transformation d'usage)
 - Organisation des cours centrales notamment dans les centres villes reconstruits
 - Articulation avec des outils coercitifs: ORI, curetage, etc

- En périphérie: copropriétés de taille plus importante

■ **Des projets nécessitant une ingénierie de projet**

- Financement de chefs de projet : pilotage et coordination de l'ensemble de la convention Action Cœur de Ville

Des dispositifs s'adaptant à la diversité des copropriétés



Le développement de l'offre Habiter Mieux Copropriétés

- **Signature le 19 juin de la charte d'engagement Team Pro Habiter Mieux par les fédérations de syndics (Plurience, Unis, Fnaim, Nexity)**
- **Information et de la communication vers les syndics et les copropriétaires**
- **Repérage et identification des copropriétés éligibles**
 - Co-financement d'actions de repérage en diffus ou en secteur programmé
 - Insertion de volet « copropriétés fragiles » dans les nouveaux programmes
- **Amélioration de l'ingénierie financière**
 - Partenariat avec Procivis pour le pré-financement des subventions Anah
 - Garantie des prêts collectifs (Eco-PTZ) par le FGRE
- **Développement d'une ingénierie d'accompagnement spécialisée**

Le registre des copropriétés

- **Enjeu 2018: immatriculation des copropriétés de moins de 50 logements**

- **Mise en place prochainement d'un plan d'actions pour favoriser la complétude du registre**
 - Au niveau national
 - Kit de communication vers les ADIL à destination des syndics bénévoles
 - Partenariats avec les associations de copropriétés et les fédérations de syndics
 - Au niveau local:
 - Financement par l'Anah de réunions d'informations et de sensibilisation
 - Intégration d'actions dans les dispositifs programmés
 - Mise en place d'études spécifiques de repérage et d'identification

Vers un plan national copropriétés

- **Mission d'élaboration et de coordination du plan confiées par les Ministres à l'Anah**
- **S'inscrit dans la suite du plan de mobilisation 2015-2018**
- **Plan à visée opérationnelle permettant d'offrir les conditions de réussite d'accompagnement et de redressement des copropriétés**
- **Qui s'appuiera sur un réseau de référents locaux pour accompagner les collectivités locales**